

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 21 juin 2021 à la grande salle communale

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer-Sgobba

Après avoir salué l'assemblée et le public, la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Ordre du jour

1. Appel
2. Nominations statutaires
3. Procès-verbal de la séance du 11.01.2021
4. Crédit de Fr. 40'000 pour la première étape de la révision du PAL
5. Arrêté relatif à un préfinancement de Fr. 80'000 pour la révision du PAL
6. Arrêté relatif à un préfinancement de Fr. 130'000 pour le projet de sécurisation routière
7. Comptes de l'exercice 2020
8. Modification du Règlement général de commune
9. Rapports des commissions
10. Interpellations et questions

1. Appel

Présents :		Excusé(s) :
Conseil général :	Conseil communal :	
Madame Valérie Mercier Madame Sylvia Amez-Droz Monsieur Kevin Girardin Madame Shadya Quadranti Madame Elvina Huguenin-Dumittan Madame Christelle Vuillemez Madame Anaëlle Marguet Monsieur Patrick Reymond Monsieur Florian Sgobba Monsieur Frédéric Simon-Vermot Monsieur Yvan Botteron	Madame Anne-Laurence Quadranti Monsieur Thierry Saisselin Monsieur Charles-André Chopard Monsieur Roger Faivre Monsieur Pierre-André Vuillemez Madame Sarah Chapatte	

2. Nominations statutaires

Nominations du bureau

Présidente :	Valérie Mercier	élue tacitement
Vice- président :	Frédéric Simon-Vermot	élu tacitement
Secrétaire :	Yvan Botteron	élu tacitement
Questeurs :	Shadya Quadranti et Kevin Girardin	élus tacitement

3. Procès-verbal de la séance du 11.01.2021

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

4. Crédit de Fr. 40'000 pour la première étape de la révision du PAL

Le rapport complet a été transmis au préalable.

Madame Anne-Laurence Quadranti informe que nous avons bouclé la pré-étude de la révision du plan de l'aménagement local (PAL) en collaboration avec les autres villages.

Elle revient sur la tranche de prix fixée, soit entre CHF 97'000.00 et CHF 143'700.00 en fonction du « volet » sélectionné.

Elle informe que le but est de rester pragmatique et le Conseil communal espère ne pas dépasser la somme de CHF 100'000.00. Mais après cette première pré-étude, le Conseil communal souhaite aller de l'avant et c'est pour cela que la présente demande de crédit intervient ce soir.

Le dossier est très ardu et théorique. De ce fait, Madame Anne-Laurence Quadranti s'est approchée des services de l'Etat de Neuchâtel concernant ce dossier.

Lecture de l'arrêté par La Présidente, Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 21 juin 2021 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

5. Arrêté relatif à un préfinancement de Fr. 80'000 pour la révision du PAL

Monsieur Thierry Saisselin revient sur la raison des préfinancements. Cela concerne des projets en cours et à venir. Il informe que les chiffres des comptes sont très appréciables cette année et de ce fait, le Conseil communal souhaite reconduire un préfinancement.

Il indique que les préfinancements doivent être acceptés avant les comptes. Car en cas de refus, les comptes devront être modifiés.

Monsieur Thierry Saisselin ajoute que les projets sont connus et certains points relèvent de l'obligation de la mise en œuvre.

Madame Anne-Laurence Quadranti indique qu'une information à la population sera prévue.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot demande si la commission de l'urbanisme sera impactée. Madame Anne-Laurence Quadranti répond par l'affirmative. Mais ceci est prévu uniquement dans un deuxième temps. Elle relève également que certains points sont à discuter conjointement avec les communes et d'autres intervenants.

Madame Sylvia Amez-Droz s'interroge sur la différence entre le crédit et le préfinancement. Monsieur Thierry Saisselin lui répond que c'est une réserve pour la suite.

Monsieur Frédéric Simon.-Vermot relève que ces préfinancements sont rassurants et sont la bonne méthode dans la gestion et prévision des comptes.

Lecture de l'arrêté par La Présidente, Madame Valérie Mercier.

Arrêté du 21 juin 2021 est accepté à l'unanimité.

6. Arrêté relatif à un préfinancement de Fr. 130'000 pour le projet de sécurisation routière

La présidente, Madame Valérie Mercier consulte l'assemblée concernant des éventuelles interrogations.

Lecture de l'arrêté par La Présidente, Madame Valérie Mercier.

Arrêté du 21 juin 2021 est accepté à l'unanimité.

7. Comptes de l'exercice 2020

Un résumé des comptes est effectué par Monsieur Florian Sgobba, au nom de la commission financière.

Il est relevé une très bonne gestion des comptes et un remerciement à l'attention du Conseil communal est émis.

Monsieur Thierry Saisselin relève le point relatif aux impôts. Il s'agit d'un point positif et étonnant en raison de la crise sanitaire.

Les impôts relatifs aux frontaliers sont également positifs. « Nos entreprises régionales fonctionnent bien » ajoute-t-il.

Monsieur Thierry Saisselin termine en indiquant que le poste qui pèse le plus concerne l'éducation. Il précise qu'il y a actuellement environ 30 élèves. En fonction, des familles qui arrivent et qui partent il y a une fluctuation et aucune main mise là-dessus, « on le subit ».

Monsieur Florian Sgobba émet une interrogation concernant les chiffres mentionnés. Madame Sarah Chapatte rétorque en indiquant que les comptes définitifs sont corrects.

Lecture de l'arrêté par La Présidente, Madame Valérie Mercier.

Arrêté du 21 juin 2021 est accepté à l'unanimité.

8. Modification du Règlement général de commune

Madame Anne-Laurence Quadranti indique que cela concerne, entre autres, la suppression des commissions scolaires et également les termes de genres (féminin/masculin).

En résumé, rien de conséquent.

Madame Valérie Mercier consulte l'assemblée sur des interrogations.

Le règlement est approuvé et accepté à l'unanimité.

9. Rapports des commissions

Commission financière et de gestion

Selon les informations précédemment citées.

Commission des naturalisations et des agrégations

Néant.

Commission d'urbanisme

Néant.

Commission pour l'entretien des chemins communaux

Monsieur Frédéric Simon-Vermot indique qu'au printemps la commission s'est retrouvée pour faire un tour des chemins. Et il y a environ un mois, des chemins ont été refaits.

De plus, le Maix-Rochat (en montant) et la rue des Cotards seront refaits pour un total de CHF 27'000.00.

Il est aussi prévu de gravillonner le chemin derrière la fromagerie.

Commission du feu et de la salubrité publique

Néant.

Commission de sécurité routière

Monsieur Yvan Botteron relève les points principaux de cette commission. Il indique que les travaux essentiels sont pratiquement terminés. Soit : l'entrée et la sortie du village, les arrêts de bus et le trottoir au Bas du Cerneux.

A ce jour, nous n'avons pas encore les chiffres définitifs mais il semblerait qu'ils correspondent à ceux évoqués au départ.

Le passage vers le ruisseau, vers la scierie, sera sécurisé par une barrière.

Monsieur Yvan Botteron termine en remerciant le Conseil communal et Madame Christelle Vuillemez qui a participé aux séances de chantier.

Un retour sera effectué une fois les chiffres définitifs reçus.

Conseil intercommunal du SEVAB

Deux crédits ont été votés. Un crédit concernant le centre de la Brévine afin de ne pas devoir boucler la rue principale en cas de fuite. Et un second concernant la Rue Moscou à la Brévine.

Commission intercommunale pour l'organisation de l'école

Madame Anaëlle Marguet indique qu'il y a plusieurs projets en cours, soit le collège unique et la partie transport. Elle mentionne que des devis ont été demandés. Une visite du collège de la Chaux-du-Milieu est également prévue.

Pour le moment pas de modification, indique Monsieur Thierry Saisselin. La rentrée 2021 s'effectuera normalement, mais les Chauliers récupèrent une partie de leurs élèves.

La prochaine rencontre est prévue à fin septembre, avec au programme les coûts et les interrogations sur la manière de financer ces projets.

10. Interpellations et questions

Développement du tourisme dans la vallée de la Brévine

Madame Valérie Mercier revient sur la présentation effectuée concernant le développement de la Brévine. Elle indique avoir en sa possession une clé USB avec l'entier de la présentation.

Trottoir – remerciement

Madame Anaëlle Marguet remercie la commission de la sécurité routière concernant la mise en place du trottoir au Bas du Cerneux-Péquignot « c'est très appréciable de se sentir en sécurité le long de cette route ».

Organisation du 1^{er} août

En raison de la crise sanitaire, il a été décidé de soit faire le 1^{er} août dans chacune des communes ou de ne rien faire du tout.

L'ADCP ne pourra pas assumer l'organisation de cet événement, en raison de l'effectif disponible. Cependant, les personnes disponibles de l'ADCP viendront volontiers soutenir les membres du Conseil général.

Madame Valérie Mercier demande de se retrouver à la fin de la séance afin de définir les forces disponibles concernant l'organisation de cet événement.

Madame Anne-Laurence Quadranti indique que la Brévine a été d'accord de faire le 31 juillet (à la place du 1^{er} août), afin d'avoir la même date pour toutes les communes.

Place de jeux

Monsieur Pierre-André Vuillemez indique que la place de jeu est bien utilisée. Mais elle n'est plus aux normes (normes européennes). Il y aurait environ pour CHF 11'000.00 de frais et ce uniquement pour réparer. Monsieur Pierre-André Vuillemez aidé par d'autres concitoyens ont déjà fait quelques travaux.

Une barrière se trouvait sous le mur de grimpe, ce qui est très dangereux, il a donc été démonté.

Félicitations aux nouveaux parents

Madame Anne-Laurence Quadranti félicite Madame Elvina Huguenin et Monsieur Kevin Girardin qui ont chacun eu des enfants. Nous pouvons donc compter sur deux nouveaux citoyens.

Madame Valérie Mercier remercie l'assemblée et clôture la séance à 21h03.

Le Cerneux-Péquignot, le 21 juin 2021

La Présidente
Valérie Mercier

Le secrétaire
Yvan Botteron